ration en Angleterre, si le gouvernement impérial venait à changer de personnel, je crois qu'elle est parfaitement chimérique,car si la confédération convient aujourd'hui à l'Angleterre et aux intérêts anglais, elle leur conviendra tout aussi bien dans huit ou dix mois qu'à présent. Si la chose est utile au point de vue anglais, elle aura lieu, quel que soit le gouvernement qui sera au pouvoir Laissons donc au peuple le temps de la juger. L'hon, membre a dit qu'il y avait eu douze élections au conseil législatif depuis qu'il est question de confédération; mais ces élections n'ont pas eu lieu depuis que le projet est préparé, et par conséquent le peuple n'en a pas connu les détails et ne pouvait pas les connaître. Le résultat de ces douzes élections n'a été ni favorable ni contraire au plan de confédération, car il n'était pas connu alors. On dit que parce que le projet a été distribué dans le pays, il doit être connu Mais comment peut-il l'être, surtout dans les détails, quand tous les jours on voit le gouvernement fort embarrassé de donner des explications ou refuser de les donner sur certains points? quand on voit un ministère dire dans une chambre. par exemple, que l'indemnité seigneuriale sera payée par le Bas-Canada seul, tandis que dans une autre chambre on dit que cette dette sera partagée entre les deux provinces? quand on voit les ministères demander du temps pour répondre à chacune des questions qui leur sont faites sur ce plan? Comment le peuple peut-il connaitre la constitution du gouvernement et des législatures locales, lorsque les ministres eux mêmes paraissent n'en rien savoir? Comment peut-il savoir comment sera répartie la balance de \$5,000,000 de dette dont le Canada sera chargé, lorsque ceux qui ont préparé le plan ne le savont pas eux-mêmes? Et il y a uno foule d'autres détails importants qu'il faudrait connaître avant de pouvoir se prononcer sur le mérite de la mesure,—comme le projet de loi sur l'éducation, les mesures de défenses, le chemin de fer intercolonial, etc. On nous dit bien, par exemple, que les protestants du Bas-Canada et les catholiques du Haut seront protégés en ce qui regarde leur système d'écoles; mais on ne nous en donne pas de garantie; et si l'on adopte le projet de confédération avant que ces questions ne soient réglées, qui nous dit que le gouvernement aura une majorité aussi complaisante pour régier ces questions que pour voter la confédération? Il y a une autre partie du projet |

qui est très importante et sur laquelle nous avons droit de recevoir des explications avant de le voter, c'est celle qui a rapport aux mesures de défenses du pays. Il serait important de savoir quelle espèce de défenses on veut organiser, et quelle dette nous encourrons à ce sujet. Pourquoi en pas nous faire connaître le pourquoi et le parceque de toute l'affaire afin de nous mettre à même de juger sainement de la mesure? Ce sont là des détails que nous devrions savoir.

L'Hon. Sir E. P. TACHÉ-Vous les

aures bientôt.

L'HON. M. LETELLIER DE ST. JUST. -On dit qu'il y a dans l'union fédérale un moyen de former un grand peuple et de nous mettre en état de prendre place parmi les nations du globe. Mais si l'on introduit dans ce peuple, au moyen de la constitution même, des ferments de discorde, croft-on qu'il ne vaudrait pas mieux vivre séparés, comme nous le sommes aujourd'hui, que de vivre ensemble avec la désunion dans notre sein? On a dit encore qu'en entrant dans la confédération, il nous faudrait réduire nos droits d'importation, ufin que notre tarif puisse s'accorder avec celui des provinces d'en-bas. Mais, par suite de cette déclaration, il nous faut examiner contre qui la réduction de ces droits va frapper. Pour moi, je pense que la lacune que produira cette réduction de droits dans nos revenus. devra être comblée par l'agriculture et l'industrie du Canada. En faisant cette confédération pour surmonter des difficultés secondaires, nous allons faire l'affaire des marchands anglais en réduisant les droits d'importation de moitié. Et qui fournira la balance qu'il nous faudra trouver pour faire face aux dépenses? Ce sera l'agriculteur et l'industriel de ce pays, au moyen de la taxe directe. Les provinces d'en-bas ne sont pas des pays agricoles, et l'on dit que nous échangerons nos farines contre les produits de leurs mines et de leurs forêts. Mais je crois que ce n'est pas en décrétant des mesures politiques que l'on fait changer le cours du commerce. Que l'Angleterre abandonne aujourd'hui le ('anada, et même avec la confédération nos produits iront toujours en Angleterre, parce que c'est le marché le plus avantageux pour nous, et qu'il continuera toujours de l'être. Il en sera de même pour le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse; c'est-à-dire, que les produits de leurs mines continueront à rechercher les marchés des Etats-Unis, parce que